

MOUVEMENT INTRA ACADÉMIQUE 2022
Liste des pièces justificatives à joindre à la demande de mutation

ATTENTION : Les délais pour faire parvenir vos documents à la DPE sont relativement courts après réception de l'accusé de réception. Vous devez donc préparer, dès la saisie de vos vœux, les pièces justificatives qui seront à joindre à votre confirmation de demande de mutation (notamment les dossiers médicaux/handicap et candidatures à un poste spécifique académique).

| Objet de la demande de bonification | Pièces justificatives et Commentaires |
|--|--|
| Pour l'agent demandant une mutation simultanée avec un autre agent des corps des personnels enseignants du 2 nd degré, d'éducation ou PSYEN. | Joindre la copie de la demande de mutation de l'autre agent. |
| Pour les stagiaires précédemment titulaires d'un corps de fonctionnaires non reclassés ou reclassés à la date d'entrée en stage. | Joindre l'arrêté de classement dans l'autre corps. |
| Pour la prise en compte de l'ancienneté dans le poste : les personnels présentant des situations particulières par exemple un détachement en cycle préparatoire, un changement de poste à la suite d'un changement de corps (exemple PEGC devenant certifié). | Fournir toutes les pièces utiles à l'appui de la demande, par exemple les arrêtés |
| Personnels ayant achevé un stage de reconversion ou d'évolution de carrière (changement de code discipline ou de corps par détachement). | Joindre toute pièce administrative justifiant de l'entrée dans un parcours de reconversion. |
| <p>Agents demandant la prise en compte de leur situation familiale</p> <p>Rapprochement de conjoint</p> <p>Autorité parentale conjointe <i>Mêmes justificatifs concernant l'emploi de l'autre parent que pour le rapprochement de conjoint, accompagnés de</i></p> | <p>Joindre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - attestation de l'activité professionnelle du conjoint ou - attestation d'inscription à Pôle Emploi comme demandeur d'emploi et attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31/08/2019 ou - pour les conjoints étudiants engagés dans un cursus d'au moins 3 ans et recrutant sur concours : attestation d'inscription - justificatif de PACS au 31/08/2021 et extrait de l'acte de naissance comportant la mention du PACS en marge (document de moins de 3 mois) - photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant s'il y a lieu, certificat de grossesse constaté au 31/12/2021. <p>Documents justifiant le nombre d'années de séparation effectives, prouvant que les conjoints sont séparés et qu'ils ont deux résidences professionnelles dans des départements différents (séparation effective de 6 mois au moins)</p> <p>La décision de justice définitive organisant les modalités de garde de l'enfant (garde alternée, garde partagée, droit de visite).</p> |
| Demande de mutation sur poste SPEA | Cf. annexe 3 SPEA |
| Demande de mutation sur postes en REP+ | Cf. annexe 4 REP+ |
| Demande de mutation sur poste ULIS | Cf. annexe 5 ULIS |
| Demande formulée au titre du handicap | Cf. annexe 6 |
| Demande formulée au titre de la maladie grave (hors handicap) | Cf. annexe 6 bis |
| Demande formulée au titre d'une situation à caractère social | Cf. annexe 6 ter |